

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 juin 2021

Date de la convocation : 22/06/2021

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, Mme Daïla BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, M. Christophe CHARLES, M. Pierre-Marie CHARLEMAGNE, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Erwann BINET à M. Max KECHICHIAN, M. Jacques BOYER à Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Michèle CEDRIN à Mme Marilyne SILVESTRE, M. Patrick CURTAUD à M. Daniel PARAIRE, Mme Annie DUTRON à Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD à Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Jean-Claude LUCIANO à M. Lévon SAKOUNTS, M. Denis PEILLOT à M. Christophe BOUVIER, Mme Brigitte PHAM-CUC à Mme Sophie PORNET, Mme Dominique ROUX à Mme Catherine MARTIN.

Absente suppléée : Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Secrétaire de séance : Mme Claudine PERROT-BERTON.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE :** Délégation de pouvoirs - Compte rendu de mandat – Information au Conseil Communautaire sur les décisions du Président et la passation de marchés publics

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Conseil Communautaire a délégué une partie de ses attributions au Président pour la durée de la mandature.

Lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rend compte des attributions exercées par délégation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°20-71 du Conseil Communautaire du 10 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président,

VU la délibération n° 20-181 du Conseil Communautaire du 13 octobre 2020 portant actualisation de la délégation de pouvoirs au Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PREND ACTE des décisions suivantes :

N°21-15 Sortie de l'inventaire FORD CB 241 DE.

N°21-16 Attribution d'aides économiques exceptionnelles aux commerçants et artisans dans le cadre de la crise sanitaire de la covid-19.

N°21-17 Signature d'un protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise PACA TP pour la réparation des dégradations de chaussée chemin du Pitiot et route de la Viallière à Septème.

N°21-18 Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Vienne sur le bien cadastre BD 333 appartenant à Madame Magali AILLOUD.

N°21-19 Convention de servitude de canalisation d'eaux usées avec l'ASL du lotissement Les Vignes à Saint-Cyr-sur-Rhône.

N°21-20 Délégation d'exercice du droit de préemption à l'EPORA sur le bien cadastré AN 464 – AN 465 – AN 529 sis 35 rue de la Convention à Chasse-sur-Rhône.

N°21-21 Attribution d'aides économiques exceptionnelles aux commerçants et artisans dans le cadre de la crise sanitaire de la covid-19.

N°21-22 Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Vienne sur le bien cadastré BC106 sis rue Marchande à Vienne.

N°21-23 Mise à disposition temporaire de l'ensemble de la Maison du festival (locaux et aménagements extérieurs) au profit de Jazz à Vienne pour les besoins de son festival – saison 2021.

N°21-24 Délégation d'exercice du droit de préemption à l'EPORA sur le bien sis 37 rue de la Convention à Chasse-sur-Rhône.

N°21-25 Ouverture d'une ligne de trésorerie de 4 000 000 € auprès de la Banque Postale pour le budget principal de Vienne Condrieu Agglomération.

PREND ACTE des décisions suivantes prises dans le cadre de la passation de marchés publics :

M21-022 : marché conclu avec l'entreprise HYDROSTADIUM pour la MOE liée à la restauration de la continuité écologique de la Sévenne au droit de la zone industrielle de Leveau pour un montant de 39.850 € H.T.

M21-023 : marché conclu avec l'entreprise COLAS France pour les travaux de rénovation du pont chemin de la raie Brunet à PONT-EVEQUE pour un montant de 69 976 € H.T.

M21-024 : marché conclu avec l'entreprise SIA PARTNERS pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage liée à la réalisation d'un schéma directeur du numérique dans les écoles publiques du territoire pour un montant forfaitaire de 48 375 €HT et 15 jours maximum pour le suivi annuel du schéma.

M21-025 : marché conclu avec le groupement d'entreprises TEDECO/VISI38 pour les essais préalables à la réception des travaux d'eau et d'assainissement et contrôle des collecteurs publics d'eaux usées et eaux pluviales existants pour un montant maximum annuel de 250 000 € H.T. sur 4 ans maximum.

M21-026 : marché conclu avec l'entreprise CUISINE CENTRALE API PREMIERS PAS pour la fourniture et livraison de repas en liaison froide dans l'établissement d'accueil du jeune enfant « la ronde des collines » à Echalas pour un montant maximum de 40 000 € H.T. sur 4 ans maximum.

M21-027: marché conclu avec l'entreprise IMPRIMERIE ZIMMERMANN pour la réalisation de documents imprimés, lot 1 pour un montant de 40 000 € H.T. sur la durée totale du marché, soit 2 ans

M21-028 : marché conclu avec l'entreprise IMPRIMERIE ZIMMERMANN pour la réalisation de documents imprimés, lot 2 pour un montant de 60 000 € H.T. sur la durée totale du marché, soit 2 ans

M21-029 : marché conclu avec l'entreprise ALPHA IMPRIMERIE pour la réalisation de documents imprimés, lot 3 pour un montant de 40 000 € H.T. sur la durée totale du marché, soit 2 ans

M21-030 : marché conclu avec l'entreprise IMPRIMERIE ZIMMERMANN pour la réalisation de documents imprimés, lot 4 pour un montant de 10 000 € H.T. sur la durée totale du marché, soit 2 ans

M21-031 : marché conclu avec l'entreprise IMPRIMERIE ZIMMERMANN pour la réalisation de documents imprimés, lot 5 pour un montant de 60 000 € H.T. sur la durée totale du marché, soit 2 ans

M21-032 : marché conclu avec l'entreprise AXEL pour la fourniture et livraison de vêtements de travail, chaussures et équipements de protection individuelle, lot 1 pour un montant de 60 000 € H.T. sur la durée totale du marché, soit 3 ans

M21-033 : marché conclu avec l'entreprise PHOENIX pour la fourniture et livraison de vêtements de travail, chaussures et équipements de protection individuelle, lot 2 pour un montant de 33 000 € H.T. sur la durée totale du marché, soit 3 ans

M21-034 : marché conclu avec l'entreprise AXEL pour la fourniture et livraison de vêtements de travail, chaussures et équipements de protection individuelle, lot 3 pour un montant de 9 000 € H.T. sur la durée totale du marché, soit 3 ans

M21-035 : marché conclu avec l'entreprise PROLIANS /DESCOURS ET CABAUD pour la fourniture et livraison de vêtements de travail, chaussures et équipements de protection individuelle, lot 4 pour un montant de 51 000 € H.T. sur la durée totale du marché, soit 3 ans

M21-036 : marché conclu avec l'entreprise PROLIANS /DESCOURS ET CABAUD pour la fourniture et livraison de vêtements de travail, chaussures et équipements de protection individuelle, lot 5 pour un montant de 36 000 € H.T. sur la durée totale du marché, soit 3 ans

M21-037 : marché conclu avec l'entreprise PROLIANS /DESCOURS ET CABAUD pour la fourniture et livraison de vêtements de travail, chaussures et équipements de protection individuelle, lot 6 pour un montant de 24 000 € H.T. sur la durée totale du marché, soit 3 ans

M21-038 : marché conclu avec le groupement d'entreprises VFD/ CARS FAURE pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créés à titre principal à l'intention des scolaires, lot 1 VIE02 pour un montant de 215 540,03 € H.T.

M21-039 : marché conclu avec le groupement d'entreprises VFD/ CARS FAURE pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créés à titre principal à l'intention des scolaires, lot 2 VIE03 pour un montant de 186 111,87 € H.T.

M21-040 : marché conclu avec l'entreprise VFD pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créés à titre principal à l'intention des scolaires, lot 3 VIE04 pour un montant de 249 671,73 € H.T.

M21-041 : marché conclu avec le groupement d'entreprises VFD/ CARS FAURE pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créés à titre principal à l'intention des scolaires, lot 4 PEV pour un montant de 119 034,34 € H.T.

M21-042 : marché conclu avec l'entreprise VFD pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créés à titre principal à l'intention des scolaires, lot 5 : LIGNE PRIMAIRE MOIDIEU-ESTRABLIN pour un montant de 54 282,35 € H.T.

M21-043 : marché conclu avec l'entreprise VFD pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créés à titre principal à l'intention des scolaires, lot 6 : ligne 100 pour un montant de 9 729,72 € H.T.

M21-044 : marché conclu avec l'entreprise VFD pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créés à titre principal à l'intention des scolaires, lot 7 : LIGNE 110 pour un montant de 8 187,06 € H.T.

M21-045 : marché conclu avec l'entreprise SERVIGNAT pour l'installation d'un groupe froid, bâtiment Antarès pour un montant de 79 275,60 € H.T.

M21-046 : marché conclu avec l'entreprise QUALIT R pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 02 : démolition pour un montant de 149.000 € H.T.

M21-047 : marché conclu avec l'entreprise CHAZELLE pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 03 : gros œuvre pour un montant de 1.788.169,57 € H.T.

M21-048 : marché conclu avec l'entreprise VILQUIN pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 04 : charpente métallique pour un montant de 349 033,69 € H.T.

M21-052 : marché conclu avec l'entreprise DENJEAN pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 08 : serrurerie – métallerie pour un montant de 447 111 € H.T.

M21-055 : marché conclu avec l'entreprise NEBIHU pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 11 : cloisonnement-peinture-plafond pour un montant de 267 413,79 € H.T.

M21-056 : marché conclu avec l'entreprise SIAUX pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 12 : carrelage faïence pour un montant de 622.930,96 € H.T.

M21-059 : marché conclu avec l'entreprise MP ASCENSEURS pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 15 : ascenseur pour un montant de 21 500 € H.T.

M21-062 : marché conclu avec l'entreprise LARGIER pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 18 : chauffage-ventilation-plomberie-sanitaire pour un montant de 150 0462,38 € H.T.

M21-063 : marché conclu avec l'entreprise EUROTECHNOLOGIE pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 19 : traitement d'eau pour un montant de 609 672,53 € H.T.

M21-064 : marché conclu avec l'entreprise CHAPPET pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 20 : électricité CFO-CFA pour un montant de 399 533,55 € H.T.

M21-066 : marché conclu avec l'entreprise JARDIN SERVICE pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 22 : VRD- aménagement pour un montant de 356 000 € H.T.

M17-062 AVE1 : Avenant conclu avec l'entreprise INDDIGO pour la mission d'assistance technique et juridique pour le suivi, le contrôle et l'exécution de la DSP en transports urbains ainsi que l'accompagnement de son renouvellement pour un montant de 55 324,40 € H.T.

M20-149AVE1 : Avenant conclu avec l'entreprise CHAZAL pour les travaux d'entretien des espaces verts pour un montant inchangé (ajout de prix nouveaux au BPU)

M20-162AVE1 : Avenant conclu avec l'entreprise MD CONSTRUCTION pour les travaux de reprise du mur de soutènement rue du Buisset à St Romain en Gal pour un montant de 6 626,40 € H.T.

M21-005AVE4 : Avenant conclu avec l'entreprise PROGECO ENVIRONNEMENT pour l'étude et la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des ruissellements d'eaux pluviales sur le secteur de Bérardier à Jardin et Vienne (avenant de transfert avec le SIRRA et passage au forfait définitif)

M20-81AVE2 : Avenant conclu avec N. GUILLOT Architectes pour la mission de maîtrise d'œuvre de la modernisation du stade nautique de St Romain en Gal et la création d'un nouveau bassin couvert pour un montant de 21 900 € H.T.

M20-048AVE2 : Avenant conclu avec l'entreprise CECOIA pour les travaux de réhabilitation de la maison du festival lot 4 : charpente pour un montant de 11 747,34 € H.T.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération transmise en Préfecture
le 2 juillet 2021
et publiée le 2 juillet 2021

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Président

Thierry KOVACS